

1 Discussion

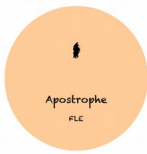
« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude.
L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes »
(Article 4 Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948)



Détail de «L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises» de François-Auguste Biard (1849).

- Observez cette peinture de F-A. Biard, datant de 1849. Que représente-t-elle ? Comment la trouvez-vous ?
- Pointe-à-Pitre accueille le Mémorial ACTe, inauguré le dimanche 10 mai 2015 par le président Hollande. Pourquoi ne pas appeler cela un « musée » ?
- Voici le Mémorial ACTe. Comment trouvez-vous le bâtiment ?





2 Écoute d'un reportage sur le MACTe

France Info reportage

a. Où a commencé la traite négrière ?

.....

b. Que représentent les éclats de quartz sur le bâtiment ?

.....

c. Que souhaiterait Victorin Lurel ?

.....

d. Que regrette la présidente du Comité International des Peuples Noirs ?

.....

e. Que reprochent les opposants politiques de M. Lurel ?

.....

f. Comment est le quartier où est situé le mémorial ?

.....

g. Pourquoi avoir choisi ce quartier, d'après le maire ?

.....

h. Quel parallèle fait la journaliste à la fin du reportage ? Trouvez-vous cela justifié ?

.....

3 Visionnage d'un reportage sur le sujet

Culture Box

a. Que pensent les deux habitants du quartier interrogés de ce mémorial ?

.....

b. Quelles informations donne le journaliste sur le site du MACTe ?

.....

c. Qui bénéficiait du système esclavagiste, selon l'historienne Myriam Cottias ?

.....

d. Pouvez-vous expliquer le commerce triangulaire décrit dans ce reportage ?

.....

e. Quand l'esclavage a-t-il été reconnu comme crime contre l'Humanité ?

.....



4 Discussion

- Que pensez-vous de ce mémorial ?
- Pensez-vous que la France devrait dédommager les descendants des victimes de l'esclavage ?
- En France, l'esclavage a été aboli le 27 avril 1848. La traite des esclaves a duré plusieurs siècles : pourquoi le 19^e siècle y met-il fin, d'après vous ?
- L'esclavage moderne existe-t-il, selon vous ? Comment ?

5 Expression écrite

Vous réagissez sur le sujet en écrivant au journal *Le Monde*. Vous expliquez ce que vous pensez de ce mémorial en organisant vos arguments et en les illustrant d'exemples.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Document 1

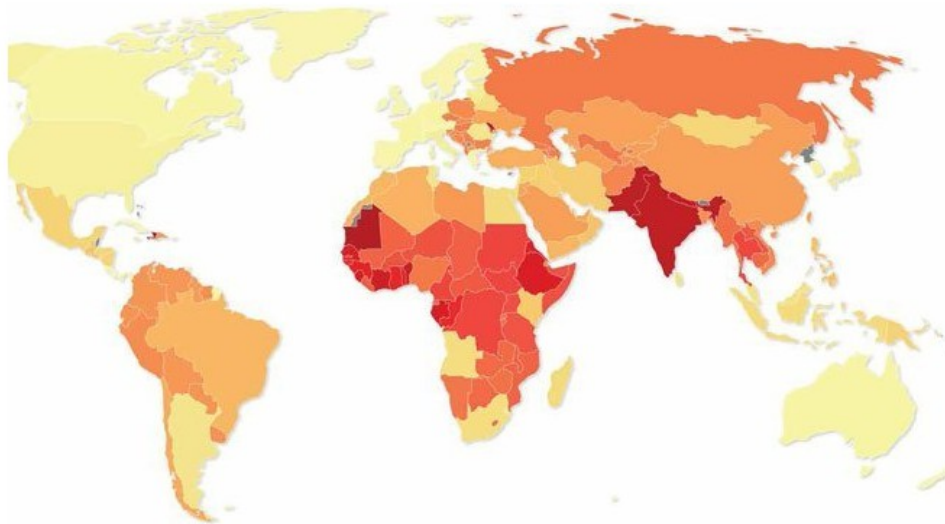
Article extrait de la 1ère

esclavage

Près de 36 millions d'esclaves dans le monde, 8 600 en France

la1ere.fr (avec AFP) | Publié le 17/11/2014 | 16:51, mis à jour le 17/11/2014 | 17:49

Selon les chiffres de la Fondation Walk Tree, pas moins de 36 millions de personnes dans le monde sont victimes de l'esclavage moderne. L'Inde et Haïti sont particulièrement concernés, la France compte 8 600 victimes.



© WALK FREE En rouge, les pays qui comptent le plus de personnes en situation d'esclavage.



Qui sont les esclaves d'aujourd'hui ? Combien sont-ils, où vivent-ils, qui les exploite ? Cette nouvelle enquête de la **Fondation Walk Free** révèle des chiffres alarmants : pas moins de 35,8 millions de personnes sont aujourd'hui en esclavage dans le monde. Une précédente étude datant de 2013 avançait **alors le chiffre de 30 millions**. Le nouveau chiffre, en augmentation de 20%, n'est cependant pas dû à une explosion du nombre des cas en quelques mois mais à une nouvelle méthodologie.

14,3 millions d'esclaves en Inde

Au total, 167 pays ont été passés au crible par cette étude. Pour la fondation, sont considérés comme de l'esclavage la traite d'être humains, l'exploitation sexuelle, le travail forcé, la servitude pour dette ou les mariages forcés ou arrangés.

Et c'est l'Inde, qui remporte la triste palme du plus grand nombre de personnes réduites en esclavage : 14,3 millions de victimes rien que pour ce pays de près de 1,3 milliard d'habitants. Mais proportionnellement à la population, c'est en Mauritanie que la part relative d'esclaves est la plus importante (4%).

Haïti figure également sur la liste de Walk Free, avec notamment le recours aux enfants domestiques, les "restaveks", au service des familles riches. Sont également visés le Qatar, l'Ouzbékistan, la Chine, la Russie et le Pakistan.

8 600 esclaves en France

En France, on estime à 8 600 le nombre de personnes réduites en esclavage, majoritairement des femmes originaires d'Afrique du Nord et de l'Ouest d'Asie et d'Europe de l'Est. Selon les associations de lutte contre l'esclavage moderne, tous les milieux sociaux sont concernés, des diplomates aux quartiers défavorisés en passant par la famille bourgeoise. Parmi les derniers cas en date, un gérant de société, **a été condamné en avril pour avoir exploité deux hommes de 63 et 71 ans pendant plusieurs décennies**.

Document 2

Comité contre l'esclavage moderne



Au 21ème siècle, **l'esclavage domestique** existe en France. Il touche des enfants, des jeunes filles et des femmes, et plus rarement de jeunes garçons ou des hommes. Le Comité contre l'esclavage moderne a aidé **des centaines** de personnes à sortir de situations d'asservissement. Elles ont parfois duré de **nombreuses années**. Ces victimes viennent en général de l'étranger, d'Asie et d'Afrique principalement, espérant trouver en France une vie meilleure. Il est très difficile d'estimer le **nombre de victimes** dans l'Hexagone, car les faits se déroulent dans le huis clos des domiciles. Contrairement aux idées reçues, ces drames existent dans **tous les milieux sociaux**. Le mot « esclavage domestique » fait souvent penser aux diplomates et aux nababs. C'est largement inexact : si 20% des victimes aidées par le Comité contre l'esclavage moderne ont été asservies dans le **monde diplomatique** ou les **beaux quartiers**, ces drames sont aussi présents dans les **pavillons de banlieue** ou les **grands ensembles** des quartiers

défavorisés. (Photo Marie Dorigny /Le Monde)

Il s'agit d'une **population vulnérable et clandestine**, ignorant souvent la langue française et les **droits fondamentaux** garantis dans notre pays. Ces personnes sont des **proies faciles** pour des individus sans scrupules. Le scénario est souvent le même. Soit « embauchée » à l'étranger par des « maîtres » qui s'installent en France, soit recrutée par un truchement pseudo familial, la jeune fille se retrouve très rapidement sous **l'emprise totale** de ses exploiters. Comment ? Papiers d'identité confisqués, menacée, **affamée**, isolée, en manque de sommeil, apeurée, elle perd rapidement tous ses **repères**. Insultée, voire frappée, elle exécute les ordres et enchaîne les heures de travail parfois 15 à 16 heures par jour. **Epuisée**, humiliée, peu ou pas rémunérée, elle semble se résigner à son sort et perd peu à peu toute confiance en elle-même et dans la vie. Ces conditions de vie ont des répercussions importantes sur sa santé physique et mentale.

Ce sont le plus souvent des **voisins** qui signalent ces situations d'esclavage domestique. Ils ont remarqué la détresse ou la très grande maigreur d'une jeune femme aperçue descendant les poubelles ou enfermée sur un balcon un soir d'hiver. Ou les **urgences des hôpitaux** où elles sont conduites à la suite de mauvais traitements qui les remarquent, ou les **assistantes sociales** qui les entendent lors d'une visite à domicile, ou les **maîtresses d'école** qui alertent les services sociaux après avoir repéré ces ombres apeurées qui accompagnent des petits élèves, ou des **policiers** ou des **gendarmes** qui les reconnaissent, ou de **simples passants** frappés par leur aspect misérable qui viennent spontanément à leur secours.

***L'histoire de R :** Cette jeune femme d'origine marocaine avait 8 ans quand une amie a proposé à son père, veuf, de l'emmener en France où elle pourrait aller à l'école. Arrivée à Paris, la première année a été normale. Mais ensuite Rania, retirée de l'école, a été "prêtée" à une autre famille où elle cuisinait, repassait, faisait le ménage, gardait deux enfants d'un et quatre ans. Le week-end, de retour chez sa "patronne", elle faisait encore le ménage, la lessive, s'occupait des enfants. Elle avait 10 ans. Elle sera pendant une dizaine d'années placée dans différentes familles ou asservie chez sa "patronne" qui empochera l'argent payé par ses employeurs successifs. A 20 ans, elle s'est enfuie. Avec l'aide du Comité contre l'esclavage, elle a porté plainte contre sa "patronne".*

- Les informations développées dans ces documents vous surprennent-elles ?
- L'esclavage existe-t-il encore dans votre pays, selon vous ?